



## L'équipe pluridisciplinaire

- ◆ Directeur des services
- ☆ ◆ Coordinateur
- ◆ Secrétaire
- ☆ ◆ Neuropédiatre
- ◆ Psychologue clinicien
- ◆ Neuropsychologue
- ◆ Psychomotricien
- ◆ Orthophoniste
- ◆ Assistant de service social
- ◆ Éducateur spécialisé
- ◆ Enseignant spécialisé

### SESSADys

7 rue François Arago 97 300 CAYENNE  
Tél.: 05 94 25 51 21 Télécopie: 05 94 31 20 74

E-mail: [sessadys@apadag.org](mailto:sessadys@apadag.org)

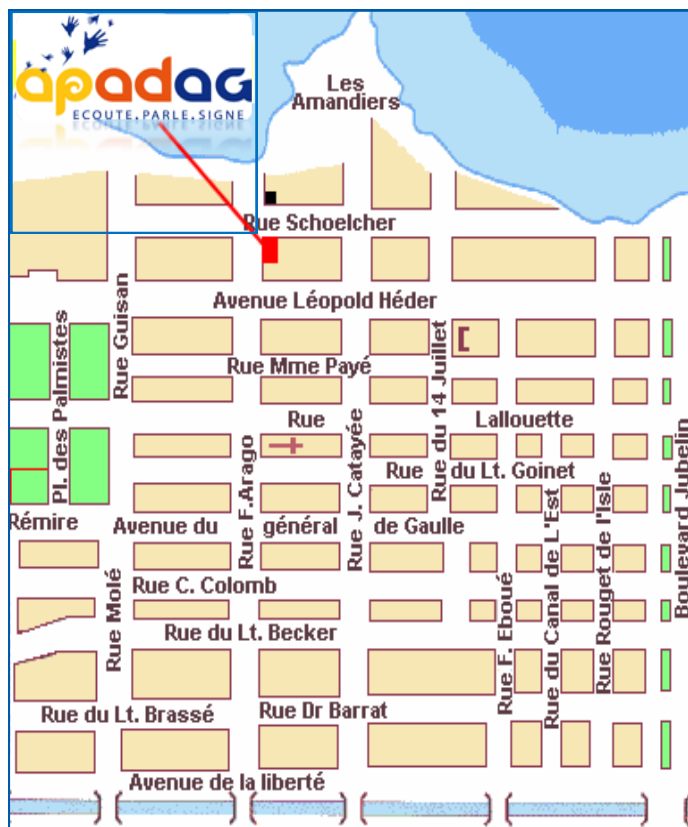
#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Le lundi : 8h-13h  
Le mercredi : 8h-12h30 / 14h-16h  
Le vendredi : 8h-12h30 / 14h-16h



L'APADAG est une association «loi 1901» créée en 1989 . Elle a soutenu l'ouverture du SESSADys qui accueille des jeunes présentant des troubles complexes du langage et des apprentissages.

#### Plan d'accès :



# SESSADys

Service d'aide à  
l'inclusion pour les  
enfants présentant un  
trouble sévère

« DYS »

Le SESSADys est un service médico-social géré par l'Association des Parents et Amis des Déficients Auditifs de Guyane (APADAG).

## Présentation du service

Le SESSADys, Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile accompagne 20 enfants et adolescents âgés de 4 à 20 ans présentant des

☆ Troubles Spécifiques des Apprentissages dits Troubles « Dys », sur tout le département.

**Le SESSAD est une structure mobile qui favorise l'inclusion scolaire et sociale, l'épanouissement et le développement de l'autonomie de l'enfant.**

**Son objectif est de permettre l'accession du jeune à une citoyenneté pleine et entière.**

L'orientation vers le SESSAD nécessite une notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) lors de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le financement de ce service est assuré par la Sécurité Sociale et est agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

### Critères d'admissibilité :

- ◆ Notification MDPH d'orientation SESSADys en cours de validité
- ◆ Droits de Sécurité Sociale ouverts



Les troubles des apprentissages correspondent à une atteinte durable et persistante affectant une ou plusieurs fonctions cognitives.

Ils surviennent chez un enfant d'intelligence normale et normalement scolarisé. Ils ne résultent ni d'une mauvaise formation scolaire, ni d'un contexte familial défaillant, ni d'un manque de volonté d'apprendre. Ils doivent être distingués de la « simple » difficulté.

## Nos Missions ☆

Le SESSADys propose un accompagnement pendant lequel l'équipe pluridisciplinaire propose d'intervenir sur différents domaines :

- ◆ Sur le plan médical, paramédical et psychologique : bilans, rééducations...
- ◆ Sur le plan éducatif et social
- ◆ Sur le plan scolaire

L'objectif principal est de soutenir le jeune et son entourage à mieux comprendre son handicap, percevoir ses besoins et à mettre en place des moyens pour y répondre. Les SESSAD ont également pour rôle d'accompagner les familles dans la connaissance de leurs droits et devoirs.

Une période d'échanges entre le jeune, son entourage et les professionnels est proposée. De ces échanges partagés, nous aboutissons à l'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

**Nos actions peuvent se dérouler dans les locaux du SESSAD, à l'école, au domicile ou sur tout autre lieu de vie de l'enfant.**

## Nos Moyens

- ◆ Des entretiens avec le jeune et sa famille sur les différents lieux de vie de l'enfant
- ◆ Une coordination médicale, paramédicale et thérapeutique
- ◆ Des prises en charge individuelles et/ou de groupe
- ◆ Des coopérations avec tous les acteurs de l'environnement afin d'assurer la cohérence de l'accompagnement de l'enfant

## Le Partenariat

- ◆ L'ARS
- ◆ La MDPH
- ◆ L'Éducation Nationale (les établissements scolaires, les enseignants référents...)
- ◆ Les services de soins (CMPP, CAMSP...)
- ◆ Les praticiens libéraux
- ◆ Le centre de ressources national pour les troubles sévères du langage avec ou sans handicap(s) associé(s)
- ◆ Les organismes de formation professionnelle
- ◆ Les entreprises
- ◆ Les structures de loisirs et culturelles ...